

PATRICK BACI
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

OGEC UNION SAINT MICHEL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES ADULTES

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31/08/2019

PATRICK BACI
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

OGEC UNION SAINT MICHEL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES ADULTES

Association
Siège social : Chartreuse de Bosserville, 54510 ART SUR MEURTHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2019

OGEC UNION SAINT MICHEL

Association

Siège social : Chartreuse de Bosserville, 54510 ART SUR MEURTHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2019

A l'Assemblée Générale OGEC UNION SAINT MICHEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC UNION SAINT MICHEL relatifs à l'exercice clos le 31/08/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

h

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans l'annexe, la note F expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-6 applicable au secteur non lucratif, supprimant le traitement comptable spécifique lié aux subventions d'investissement.

Les dispositions du PCG pour comptabiliser les subventions d'investissements (PCG art. 941-13) seront les seules applicables à partir du 1^{er} janvier 2020. L'association applique ce dispositif par anticipation, conformément à l'article 2 dudit règlement prévoyant l'application par anticipation pour l'exercice en cours à la date de publication du 30 décembre 2018. Les subventions sont comptabilisées dans les comptes 131, puis font l'objet d'une reprise au compte de résultat par le crédit du compte 757 « Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ». Elles sont reprises au prorata de la quote-part des amortissements pratiqués sur l'immobilisation ainsi financée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place

Am

le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

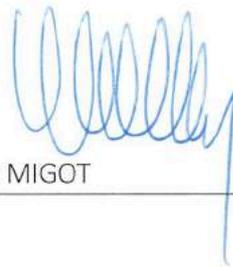
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NANCY, le 20 Janvier 2020

Le Commissaire aux comptes
Société d'Expertise Comptable Economique et
Financière – Secef



Alain MIGOT

PATRICK BACI
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

OGEC UNION SAINT MICHEL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES ADULTES

Association

Siège social : Chartreuse de Bosserville, 54510 ART SUR MEURTHE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

OGEC UNION SAINT MICHEL

Association

Siège social : Chartreuse de Bosserville, 54510 ART SUR MEURTHE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2019

A l'Assemblée Générale

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

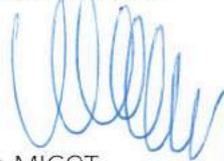
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

NANCY, le 20 Janvier 2020

Le Commissaire aux comptes
Société d'Expertise Comptable Economique et
Financière – Secef



Alain MIGOT

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	38 427	31 463	6 965	0,20		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	196 770	135 214	61 556	1,79	61 556	1,50
Constructions	6 086 153	5 421 319	664 834	19,29	782 105	19,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 144 978	4 405 340	739 637	21,46	783 838	19,07
Autres immobilisations corporelles	5 104 607	4 943 504	161 103	4,67	144 325	3,51
Immobilisations grevées de droit	780 654		780 654	22,65	1 040 872	25,32
Immobilisations corporelles en cours	28 935		28 935	0,84		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations					345	0,01
Prêts	121 092		121 092	3,51	115 913	2,82
Autres immobilisations financières	1 029		1 029	0,03	1 029	0,03
TOTAL (I)	17 502 645	14 936 840	2 565 806	74,43	2 929 983	71,27
STOCKS ET EN COURS:						
En cours de production de biens et services	2 650		2 650	0,08	2 837	0,07
Avances & acomptes versés sur commandes					690	0,02
Créances usagers et comptes rattachés	63 945	51 996	11 949	0,35	18 303	0,45
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 805		1 805	0,05	339	0,01
. Personnel					1 370	0,03
. Autres	248 235		248 235	7,20	19 820	0,48
Valeurs mobilières de placement					323 875	7,88
Disponibilités	459 449		459 449	13,33	663 739	16,14
Charges constatées d'avance	157 228		157 228	4,56	150 323	3,66
TOTAL (II)	933 313	51 996	881 317	25,57	1 181 296	28,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	18 435 958	14 988 835	3 447 123	100,00	4 111 279	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	515 231	14,95	3 327 041	80,92
Réserves	1 469 350	42,63	1 469 350	35,74
Report à nouveau	-939 464	-27,24	-3 438 880	-83,64
Résultat de l'exercice	192 492	5,58	-313 594	-7,62
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise			398 396	9,69
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	667 858	19,37	264 240	6,43
-Droits des propriétaires (commodat)	780 654	22,65	1 040 872	25,32
TOTAL(I)	2 686 122	77,92	2 747 426	66,83
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	385 458	11,18	433 942	10,55
TOTAL (II)	385 458	11,18	433 942	10,55
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	103 618	3,01	267 538	6,51
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	6 976	0,20	61 404	1,49
Fournisseurs et comptes rattachés	100 589	2,92	118 000	2,87
Autres	164 360	4,77	481 484	11,71
Produits constatés d'avance			1 485	0,04
TOTAL(IV)	375 543	10,89	929 911	22,62
TOTAL PASSIF	3 447 123	100,00	4 111 279	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



Compte de Résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	20 188		20 188	0,86	27 525	1,20	-7 337	-26,65	
Production vendue de biens	964		964	0,04	168	0,01	796	473,81	
Prestations de services	2 336 962		2 336 962	99,10	2 272 059	98,80	64 903	2,86	
Montants nets produits d'expl.	2 358 114		2 358 114	100,00	2 299 752	100,00	58 362	2,54	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée			-187	-0,00	-118	-0,00	-69	-58,46	
Production immobilisée			18 960	0,80			18 960	N/S	
Subventions d'exploitation			457 234	19,39	468 983	20,39	-11 749	-2,50	
Autres produits			265 465	11,26	152 381	6,63	113 084	74,21	
Reprise sur provisions, dépréciations			25 505	1,08	27 768	1,21	-2 263	-8,14	
Transfert de charges			26 035	1,10	7 179	0,31	18 856	262,65	
Sous-total des autres produits d'exploitation			793 012	33,63	656 192	28,53	136 820	20,85	
Total des produits d'exploitation (I)			3 151 126	133,63	2 955 944	128,53	195 182	6,60	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)			56 138	2,38	53 012	2,31	3 126	5,90	
PRODUITS FINANCIERS:									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					4	0,00	-4	-100,00	
Autres intérêts et produits assimilés			2 006	0,09	1 206	0,05	800	66,33	
Total des produits financiers (III)			2 006	0,09	1 210	0,05	796	65,79	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			2 031	0,09	5 827	0,25	-3 796	-65,14	
Sur opérations en capital					900	0,04	-900	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			56 364	2,39	56 364	2,45		0,00	
Total des produits exceptionnels (IV)			58 395	2,48	63 091	2,74	-4 696	-7,43	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			3 267 665	138,57	3 073 257	133,63	194 408	6,33	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							-313 594	-13,63	313 594
TOTAL GENERAL			3 267 665	138,57	3 386 851	147,27	-119 186	-3,51	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			18 075	0,77	24 288	1,06	-6 213	-25,57	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19	0,00			19	N/S	
Autres achats non stockés			542 929	23,02	603 627	26,25	-60 698	-10,05	
Services extérieurs			211 807	8,98	222 471	9,67	-10 664	-4,78	
Autres services extérieurs			273 138	11,58	267 628	11,64	5 510	2,06	
Impôts, taxes et versements assimilés			89 517	3,80	79 396	3,45	10 121	12,75	
Salaires et traitements			992 393	42,08	1 160 428	50,46	-168 035	-14,47	
Charges sociales			432 798	18,35	517 987	22,52	-85 189	-16,44	
Autres charges de personnel			9 037	0,38	19 664	0,86	-10 627	-54,03	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			408 880	17,34	389 544	16,94	19 336	4,96	
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			19 533	0,83	15 796	0,69	3 737	23,66	
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			13 246	0,56	8 860	0,39	4 386	49,50	
Autres charges			46 769	1,98	62 645	2,72	-15 876	-25,33	
Total des charges d'exploitation (I)			3 058 141	129,89	3 372 333	146,64	-314 192		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
CHARGES FINANCIERES:									
Intérêts et charges assimilées			1 064	0,05	2 462	0,11	-1 398	-56,77	



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements	209	0,01	2 186	0,10	-1 977	-90,43
Total des charges financières (III)	1 272	0,05	4 648	0,20	-3 376	-72,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	4 142	0,18	8 817	0,38	-4 675	-53,01
Sur opérations en capital			800	0,03	-800	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	11 460	0,49			11 460	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	15 602	0,66	9 616	0,42	5 986	62,25
Impôts sur les sociétés (VI)	158	0,01	253	0,01	-95	-37,54
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 075 173	130,41	3 386 851	147,27	-311 678	-9,19
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	192 492	8,16			192 492	N/S
TOTAL GENERAL	3 267 665	138,57	3 386 851	147,27	-119 186	-3,51

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	4 675		4 670			
Prestations en nature	260 218		260 218			
Dons en nature						
TOTAL	264 893		264 888			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	260 218		260 218			
Prestations						
Personnel bénévole	4 675		4 670			
TOTAL	264 893		264 888			

Annexe

1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A – ACTIVITE DE L'EXERCICE 2018-2019

L'exercice social clos le 31 Août 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 Août 2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 447 122,87 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice est un bénéfice de 192 492,49 euros.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2018 – 2019

PEDAGOGIE

Augmentation tarifaire pour la contribution des familles de 5,9 % en collège et de 5,3 % en lycée pro, de 5,9 % pour la contribution des familles en BTS, de 6,9 % pour la pension et de 5,4 % pour la demi-pension. Réduction accordée à 10 familles sur leur demande écrite et rendez-vous avec la directrice.

Les étudiants en B.T.S. Fluides Energies Domotique ou B.T.S. Electrotechnique peuvent prendre leur repas au tarif de 5 €.

Effectif moyen en baisse de 0,42 % par rapport à 2016-2017 (472 contre 474), soit une baisse moyenne de 2 élèves se répartissant en - 15 en Collège (diminution de 15 %) + 10 en Lycée Professionnel (augmentation de 3 %) et + 3 en Lycée Technologique (augmentation de 8,3 %).

Comme dans l'exercice précédent, le recrutement d'élèves se poursuit sur toute l'année scolaire et permet de stabiliser l'effectif sur l'exercice.

La formation en alternance sur 2 ans au B.T.S. Maintenance des Véhicules, option Véhicules Particuliers ou Véhicules des Transport Routier, et Fluide Energie et Domotique, est dispensée à 80 apprentis (73 l'an passé) et il n'y a plus de jeune bénéficiant de contrats de professionnalisation dans le cadre du secteur fiscalisé du Centre de Formation Continue des Adultes.

La formation en Alternance sur 3 ans en Baccaauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option Véhicules de Transport Routier est dispensée à 25 apprentis (25 l'an passé) dont 1 arrivé directement en 3^{ème} année de BAC et 6 arrivés en 2^{ème} année de BAC.

La formation en Alternance sur 3 ans en Baccaauréat Professionnel Technicien de Maintenance des Systèmes Energétique et Climatique est dispensée à 6 apprentis (3 premières et 3 terminales).

Les journées « Portes Ouvertes » des samedis 26 Janvier, 23 Mars et 25 Mai 2019 ont accueilli de nombreux visiteurs et plus particulièrement la première journée. Au total 160 dossiers ont été remis aux futures familles.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'autorité des Normes comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 relatif au plan comptable général.

A - PLAN COMPTABLE

Comme pour le passé, les comptes annuels de l'exercice 2018-2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des établissements d'enseignements privés.

B - METHODE D'AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

A compter de l'exercice 2005/2006, il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La première application desdits règlements a été effectuée selon la méthode prospective. A l'exception des bâtiments (Bâtiments A-B, C et du gymnase), aucune décomposition ne s'est avérée nécessaire et les durées d'amortissements économiques pratiquées reflètent les durées d'utilisation.

En ce qui concerne les bâtiments, les éléments décomposés, ont été amortis selon la manière suivante :

- structure : 30 ans
- agencements extérieurs : 20 ans
- agencements intérieurs : 15 ans

C - PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Voici les hypothèses de calcul de l'engagement retraite au 31/08/2019 :

- Table de mortalité utilisée : TF 00-02 et TH 00-02
- Taux d'actualisation 1,04 %
- Initiative du départ : salarié
- Taux de progression des salaires pour toute catégorie : 1,10 % constant
- Table de rotation du personnel : 4 % constant
- Age de départ : 65 ans
- 2 catégories : cadre et non cadre

- **Montant** : le montant total de l'engagement de retraite a été estimé à 92 181 euros.

D - PROVISION DES RISQUES SUR CREANCES LITIGIEUSES

Méthode utilisée : voir tableau ci-après.

E - COMMODAT

Conformément aux dispositions du plan comptable, figure au bilan de l'association, le traitement comptable de l'immobilisation prise en comodat.

Aussi, figure pour sa valeur brute 6 505 452 euros (montant inchangé par rapport à l'exercice précédent) et en cumul d'amortissement un montant de 5 724 798 euros après comptabilisation de l'amortissement de l'exercice pour un montant de 260 218 euros.

La contrepartie de l'immobilisation net en comodat figure dans le poste « autres fonds associatifs » rubrique « droit des propriétaires » pour le même montant.

A noter, dans le compte de résultat, le montant de l'amortissement de l'année est repris dans l'information « évaluation des contributions volontaires en nature ».

F – ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Changement de méthode sur l'enregistrement comptable des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

A compter de l'exercice ouvert le 01/09/2018, toutes les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres au compte 131 et échelonnées sur plusieurs exercices. Les fractions de subvention rapportées au résultat de l'exercice sont débitées au compte 139 par le crédit du compte 757.

Pour les subventions d'investissement comptabilisées selon l'ancienne méthode, les soldes des comptes 131 et 139 ont été reconstitués comme si l'opération avait été enregistrée selon la nouvelle méthode depuis l'obtention de la subvention. Les comptes 1026 et 1036 ont été soldés. Le reliquat a été repris dans le compte « Report à nouveau » pour 2 813 010 euros.



3

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES, GREVEES DE DROIT ET FINANCIERES

Les Immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

 **Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	30 092	8 484	149	38 427
Immobilisations corporelles	16 452 057	262 668	182 217	16 532 508
Immobilisations grevées de droit	1 040 872		260 218	780 654
Immobilisations financières	117 287	5 179	345	122 121
En cours	0	28 935		28 935
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	17 640 309	305 266	442 930	17 502 645

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution / Ajustement et retraitement	A la clôture
Immobilisations incorporelles	30 092	1 519	149	31 463
Immobilisations corporelles	14 680 234	407 361	182 217	14 905 377
Titres mis en équivalence	0			0
Immobilisations financières	0			0
Total des Amortissements	14 710 326	408 880	182 366	14 936 840

B – CREANCES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation du poste et dans les méthodes d'évaluation retenues.

Les Créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une Provision pour Dépréciation est pratiquée lorsque la Valeur d'Inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances : 593 335 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	122 121		122 121
Actif circulant et charges d'avance	471 213	471 213	
Total	593 335	471 213	122 121

Dépréciations : 51 996 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations	Reprises	A la clôture
Dépréciations sur comptes clients	41 142	19 533	8 679	51 996
Total	41 142	19 533	8 679	51 996

Produits à recevoir : 1 001 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	101
Disponibilités	900
Total	1 001

Charges constatées d'avance : 157 228 €

Charges constatées d'avance	Montant
486000 Charges constatées d'avance	157 228
Total	157 228



4

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A – FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres associatifs	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeur patrimoine intégré	2 235 364		1 726 691	508 673
Subventions d'invest. biens renouvelables	1 086 319		1 086 319	0
Dons et legs	5 359	1 200		6 559
Fonds réserves investissements	1 469 350			1 469 350
Report à nouveaux débiteur	-3 438 880	-313 594	2 813 010	-939 464
Résultat de l'exercice	-313 594	192 492	-313 594	192 492
Total des Fonds Propres	1 043 918	-119 901	5 312 426	1 237 611

Autres fonds associatifs	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Legs et Donations	398 396		398 396	0
Taxe apprentissage affectée aux équipts	2 103 185	3 394 431	166 559	5 331 057
Amort.taxe apprent. affectée aux équipts	-1 838 945	-2 990 814	-166 559	-4 663 199
Droits des propriétaires (commodats)	1 040 872		260 218	780 654
Total des Autres Fonds Associatifs	1 703 509	403 617	658 614	1 448 512

B – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations	Reprises	A la clôture
Provisions pour pensions et oblig similaires	95 761	13 246	16 826	92 181
Provisions pour grosses réparations	338 181		56 364	281 817
Autres provisions pour risques et charges		11 460		11 460
Total	433 942	24 706	73 190	385 458

C – DETTES

📄 **Etat des échéances des dettes : 368 907 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	16 769	16 769		
Dettes financières diverses	86 849	86 849		
Fournisseurs	100 589	100 589		
Dettes fiscales et sociales	133 658	133 658		
Dettes sur immobilisations	24 262	24 262		
Autres dettes	6 780	6 780		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	368 907	368 907	0	0

📄 **Charges à payer : 93 306 €**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédits	48
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	31 179
Dettes fiscales et sociales	62 079
Autres dettes	
Total	93 306

📄 **Produits constatés d'avance : 0 €**

Produits constatés d'avance	Montant
Total	0

AUTRES INFORMATIONS

A – REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

B – ENGAGEMENTS DONNES

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

C – DECOMPOSITION DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 Décembre 2008, les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décomposent comme suit :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 7 073 euros ;
- Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées : néant.

ANNEXES TECHNIQUES

RESULTAT EXCEPTIONNEL DE L'EXERCICE

Le résultat exceptionnel s'élève à **42 793,36 €**

Les produits exceptionnels se décomposent en

Cautions chambre gardée (dégradation+clefs non rendues)	143,00 €
GAEC Reignier - Fermage de terres	616,00 €
MUTUELLE ST CHRISTOPHE - Ristourne 2017	709,00 €
Régularisation Bourse Nationale 2017-2018	563,20 €
Reprise provisions exceptionnelles Travaux	56 364,00 €
	58 395,20 €

Les charges exceptionnelles se décomposent en

BATT & ASSOCIES	Travaux supplémentaires exercice antérieur	4 056,00 €
ORANGE	Régularisation internet 2017-2018	85,84 €
NEW PLV	Provision pour litige	11 460,00 €
		15 601,84 €

Produits et Charges relatifs à la sortie d'immobilisations

Produits des cessions d'éléments d'actif
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés

GESTION PROPRE _____ - €



BILAN SOCIAL

TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

SERVICES	Exercice 2018-2019		Exercice 2017-2018		Exercice 2016-2017	
	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif
FONCTIONNEMENT DES LOCAUX						
Personnel d'entretien des bâtiments	4,40	5	4,40	5	4,40	5
Personnel de ménage & cuisine	7,33	8	8,00	9	9,50	10
Gardiennage	2,00	2	2,00	2	2,00	2
TOTAL FONCTIONNEMENT DES LOCAUX	13,73	15	14,40	16	15,90	17
VIE SCOLAIRE (ENCADREMENT EDUCATIF)						
Directeur de la vie scolaire	0,40		0,40		0,40	
Responsables de division	1,50	2	2,00	2	2,25	3
Surveillants d'externat	2,83	3	2,50	3	2,77	5
Responsable de l'internat	1,00	1	1,00	1	1,00	1
Surveillants d'internat	3,25	4	4,00	4	4,33	5
TOTAL ENCADREMENT EDUCATIF	8,98	10	9,90	10	10,75	14
SERVICE MEDICAL						
Infirmière - Secrétaire médicale	0,80	1	0,69	1	0,47	1
Aide-soignante secouriste			0,33	1	1,00	1
TOTAL SERVICE MEDICAL	0,80	1	1,02	2	1,47	2
ADMINISTRATION GENERALE						
Directeur	1,00	1	1,00	1	1,00	1
Directeur de cycle pédagogique		1		1		1
Comptables	2,00	2	2,00	2	2,00	2
Secrétaires	1,33	2	2,00	2	2,00	2
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	4,33	6	5,00	6	5,00	6
* TOTAL PERSONNEL NON ENSEIGNANT	27,84	32	30,32	34	33,12	39
Personnels enseignant en CFA et CFC *	3,57		5,78		6,60	
Directrice Pédagogique	0,18		0,50		0,50	
Chef des travaux	0,17		0,50		0,50	
* TOTAL PERSONNEL OGE	31,76		37,10		40,72	
PROFESSEURS SOUS CONTRAT OU EN DELEGATION						
Enseignants	63,29	73	63,72	74	73,66	81
Documentaliste	0,75	1	0,75	1	0,75	1
DDFPT	1,00	1	1,00	1	1,00	1
* TOTAL PROF. SOUS CONTRAT OU EN DELEGATION	65,04	75	65,47	76	75,41	83
* TOTAL GENERAL	96,81	107	102,57	110	116,13	122

**TABLEAU DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION
SCOLAIRE DE L'ETABLISSEMENT**

SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION		1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	MOYEN 2018 - 2019	MOYEN 2017 - 2018
		COLLEGE				
C1 C1bis	Classes de 6 ^{ème}	15	15	18	16	17
	Classe de 5 ^{ème}	20	22	21	21	21
	Classes de 4 ^{ème}	33	33	34	33	37
	Classes de 3 ^{ème}	15	15	15	15	25
TOTAL COLLEGE		83	85	88	85	100
LYCEE PROFESSIONNEL						
P1 - Classes du secteur tertiaire		48	44	43	45	37
P2 - Classes du secteur industriel		306	302	300	303	301
TOTAL LYCEE PROFESSIONNEL		354	346	343	348	338
LYCEE ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE						
TS2 - Sections de techniciens supérieurs (industrie)		39	39	39	39	36
TOTAL LYCEE TECHNOLOGIQUE		39	39	39	39	36
TOTAL SECOND DEGRE		476	470	470	472	474
EXTERNES		22	22	22	22	12
DEMI-PENSIONNAIRES		230	227	227	228	241
INTERNES		224	221	221	222	221
<i>dont filles externes</i>		1	1	1	1	1
<i>dont filles demi-pensionnaires</i>		13	13	13	13	15
<i>dont filles pensionnaires</i>		14	14	14	14	15
EFFECTIF GLOBAL		476	470	470	472	474

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES CLASSES DE L'ETABLISSEMENT

SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION		Exercice 2018 - 2019					Exercice 2017 - 2018	
		Collège	CAP	BAC PRO en 3 ans	BTS	SOUS- TOTAL	TOTAL	TOTAL
COLLEGE								
C1 C1bis	- 6 ^{ème}	1				1	1	1
	- 5 ^{ème}	1				1	1	1
	- 4 ^{ème}	2				2	2	2
	- 3 ^{ème}	1				1	1	1
TOTAL COLLEGE		5	-	-	-	5	5	5
LYCEE PROFESSIONNEL								
P1 - Classes du secteur tertiaire							2	2
	3 ^{ème} DP6	2				2		(2)
	Transport					-		
P2 - Classes du secteur industriel							24	24
	Conduite		3	6		9		(9)
	Mécanique automobile			6		6		(6)
	Electrotechnique			3		3		(3)
	Menuiserie			3		3		(3)
	Froid et climatisation			3		3		(3)
TOTAL LYCEE PROFESSIONNEL		2	3	21	-	26	26	26
LYCEE TECHNOLOGIQUE								
T2 - Classes du secteur industriel							-	-
	Seconde GT					-		
	ST2D énergies et environnement					-		
TS2 - Sections de techniciens supérieurs							4	4
	Fluides Energies Environnements				2	2		(2)
	Electrotechnique				2	2		(2)
TOTAL LYCEE TECHNOLOGIQUE		-	-	-	4	4	4	4
TOTAL ETABLISSEMENT		7	3	21	4	35	35	35

UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE RECUE

UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE RECUE AU TITRE DES SALAIRES 2018 (campagne 2019) SECTEUR APPRENTISSAGE			
Désignation du matériel acheté avec la taxe d'apprentissage	Qté	Montant par année scolaire	
		2017 - 2018	2018 - 2019
COLLECTEURS			
Toutes classes			
TOUTES CLASSES	IT PARTNER - vidéoprojecteurs ACER X118 salles 29+57	1	901,20 €
Atelier Mécanique automobile			
MECA AUTO	DEFILOR - équipt écran interactif projet OCTALIA	1	4 998,00 €
MECA AUTO	FORCE DISTRIBUTION - Ensemble mobilier MECA AUTO	1	7 183,04 €
MECA AUTO	FORCE DISTRIBUTION - Ensemble mobilier MECA AUTO	1	18 158,40 €
Atelier Électrotechnique			
ELECTROTECHNIQUE	LANGLOIS - poste réalisations cablages électriques - projet	1	189,50 €
ELECTROTECHNIQUE	LANGLOIS - Mobile tracker de soleil	1	394,30 €
ELECTROTECHNIQUE	SOMFY - box domotique avec module de transmission-projet octal	1	132,76 €
ELECTROTECHNIQUE	REFORM RM - kit ADIP+ projet gestion accès AGIRES	1	1 440,00 €
Atelier Énergétique			
ENERGETIQUE	CHAUVIN ARNOUX - Pincés E3N CVH Oscillo + pince harmonique	2	294,58 €
Routiers			
ROUTIERS	AFT - TRACTEUR 933QKN75	1	5 000,00 €
ROUTIERS	STORES ET RIDEAUX - stores californiens code de la route	1	1 161,08 €
Atelier Menuiserie			
MENUISERIE	GEDIMO - guide toupie projet animation jeu pr enfants malades	1	576,24 €
MENUISERIE	GEAR4MUSIC - sonorisation portable YAMAHA	1	829,00 €
MENUISERIE	AMAZON - 8 casques sans fil projet animation et jeux pr enfant	8	696,94 €
MENUISERIE	LEGALLAIS - perceuse+aspi eau projet animation enfants malades	1	1 440,85 €
MENUISERIE	LMB - Entretien Machine menuiserie	1	1 704,00 €
SOUS-TOTAL COLLECTEURS			45 099,89 €
EN NATURE			
SOUS-TOTAL NATURE			0,00 €
Total Campagne 2018			45 099,89 €
UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE RECUE AU TITRE DES SALAIRES 2018 (campagne 2019)			
Désignation du matériel acheté avec la taxe d'apprentissage	Qté	Montant par année scolaire	
		2017 - 2018	2018 - 2019
EN NATURE			
Atelier Mécanique automobile			
MECA AUTO	PSA AUTOMOBILE - PEUGEOT TRAVELLER chassis FL510674	1	2 000,00 €
SOUS-TOTAL NATURE			2 000,00 €
Total Campagne 2019			2 000,00 €
TOTAL année scolaire 2018 - 2019			47 099,89 €
TOTAL COLLECTEURS			45 099,89 €
TOTAL EN NATURE			2 000,00 €



TABLEAU DES ORIGINES ET DE L'UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

ENREGISTREMENT COMPTABLE		PERCEPTION DES SUBVENTIONS DE TAXE D'APPRENTISSAGE AU TITRE DES SALAIRES					
Numéros des comptes	NATURE	Reliquat campagne 2018 à justifier	ANNEE 2018 - Campagne 2019			A justifier du 01.09.2019 au 31.12.2019	ANNEE 2019
			du 01.09.2018 au 31.08.2019	A transférer ou à recevoir	CUMUL Taxe 2018		
487818	Taxe à réinvestir		- €		- €		
487811	Taxe en nature pour équipement		2 000,00 €		2 000,00 €		- €
487814	Taxe (quota CFA) / projet OCTALIA CFA pour lycée et projet Lycée	1 485,00 €		- €	1 485,00 €	- €	
487814	Taxe des collecteurs, à affecter		59 221,53 €		59 221,53 €		
	Cumul de la taxe d'apprentissage reçue au titre des salaires 2018	1 485,00 €	61 221,53 €	- €	62 706,53 €	- €	- €
Comptes	NATURE ET EXERCICES SCOLAIRES						
	En SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT						
	Taxe reçue des organismes privés et affectée :						
	- pendant l'exercice 2018 - 2019 en nature		2 000,00 €	- €	2 000,00 €		- €
	- pendant l'exercice 2018 - 2019	1 485,00 €	5 294,58 €		6 779,58 €	- €	
131810	TOTAL des SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT	1 485,00 €	7 294,58 €	- €	8 779,58 €	- €	
	En SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT						
	TOTAL des CHARGES de l'exercice 2017 - 2018 couvertes par la TAXE reçue au titre de 2018				- €		
	TOTAL des CHARGES de l'exercice 2018 - 2019 couvertes par la TAXE reçue au titre des salaires 2017						
	la TAXE reçue au titre des salaires 2018		53 926,95 €		53 926,95 €		- €
74781	TOTAL des SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT	- €	53 926,95 €	- €	53 926,95 €	- €	
	CUMUL TAXE AU TITRE DES SALAIRES 2018 (campagne 2019)	1 485,00 €	61 221,53 €	- €	62 706,53 €	- €	- €
	TOTAL CAMPAGNE 2019				62 706,53 €		



Tableau de Financement

	Tableau des Emplois et des Ressources	Exercice clos le 31/08/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2018 (12 mois)
CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable + Dotations aux amortissements et aux provisions - Reprises sur amortissements et sur provisions + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés - Subventions d'investissement virées au résultat + Autres variations complémentaires de la C.A.F.	192 492 453 119 81 869 -208 294	-313 594 414 200 84 132 800 900 -90 305
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	= Capacité d'autofinancement de l'exercice Cessions ou réductions de l'actif immobilisé Prix de cession des immobilisations incorporelles Prix de cession des immobilisations corporelles Prix de cession des immobilisations financières Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées Augmentation des capitaux propres Augmentation de capital et apports Augmentation des autres capitaux propres Augmentation des dettes financières : emprunts souscrits Total des ressources (I) Diminution des capitaux propres Distributions mises en paiement au cours de l'exercice Réduction de capital, autres distributions Réductions des autres capitaux propres Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées Charges à répartir sur plusieurs exercices Remboursement des dettes financières Total des emplois (II) Variation du fonds de roulement net global Ressources nettes de fonds permanents (I-II) Emplois nets de fonds permanents (II-I)	355 449 345 1 200 213 515 570 508 0 8 484 291 603 5 179 33 366 338 632 231 876	-73 931 900 10 070 -0 212 762 149 801 -0 120 251 168 5 608 33 266 290 162 140 361
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Variations d'exploitation Variations des actifs d'exploitation Stocks de matières et approvisionnements nets En-cours et produits finis nets Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés nets Provisions pour dépréciation des clients douteux Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir) Variations des dettes d'exploitation Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes d'exploitation Totaux d'exploitation Variation nette d'exploitation (A) Variation hors exploitation Variation des autres débiteurs Variation des autres créditeurs Totaux hors exploitation Variation nette hors exploitation (B) Variation du besoin en fonds de roulement Variation de trésorerie Variation des disponibilités Variation des concours bancaires Variation nette de trésorerie (C) Variation du fonds de roulement net global Emploi net Ressource nette	187 690 6 354 -10 854 -234 226 -54 627 -12 527 -323 300 -628 304 528 164 -131 737 396 428 231 876	118 -35 -2 793 4 880 5 629 -8 304 25 681 48 230 73 405 -50 868 117 825 66 957 -73 405 140 363

